Informations de base	
2020/0035(COD)	Procédure terminée
COD - Procédure législative ordinaire (ex-procedure codécision) Décision	
Année européenne du rail (2021)	
Subject	
3.20.02 Transport ferroviaire de personnes et de marchandises 3.70.03 Politique climatique, changement climatique, couche d'ozone	
Priorités législatives	
Déclaration commune 2021	

Informations techniques	
Référence de la procédure	2020/0035(COD)
Type de procédure	COD - Procédure législative ordinaire (ex-procedure codécision)
Sous-type de procédure	Note thématique
Instrument législatif	Décision
Base juridique	Traité sur le fonctionnement de l'UE TFEU 091
Autre base juridique	Règlement du Parlement EP 165
Consultation obligatoire d'autres institutions	Comité économique et social européen Comité européen des régions
État de la procédure	Procédure terminée
Dossier de la commission	TRAN/9/02655